

Service clientèle +41 58 285 85 85

sc_ade@baloise.ch

A

Valrafting Champsaur
rue Sainte-Marguerite 21
1950 Sion

16 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons la couverture d'assurance existante.

Confirmation d'assurance pour	Assurance responsabilité civile et du fait des produits
Contrat d'assurance	30/5.014.559-2
Période d'assurance	16.09.2022 - 31.12.2023
Activité assurée	Organisation et exécution des activités de rafting, canyoning, kayak, escalade, raquette, VTT, accompagnement en montagne et ski, descente en eau vive.
Somme d'assurance	CHF 5'000'000 par événement et par année d'assurance, pour l'ensemble des dommages et frais
Validité territoriale	Monde entier sans USA/Canada

L'étendue de la couverture se fonde sur le contrat d'assurance et les conditions contractuelles.

Cette confirmation est établie uniquement à titre d'information et n'octroie aucun droit lié au présent contrat d'assurance au titulaire de cette confirmation. Les conditions contractuelles sont décisives en cas de sinistre.

Avez-vous des questions? N'hésitez pas à nous appeler. Nous vous aiderons volontiers.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bâloise Assurance SA



